COMITÉ EXÉCUTIF

Date : le 6 décembre à 14 h 30 et le 7 décembre 2012 à 8 h 30

Lieu : bureau du SAPFQ
4902, boul. Gouin, Montréal

Présences : Paul LEGAULT
Pierre GAGNÉ
Sylvain MILETTE
Hugues GAGNON
Alain GUAY

Ordre du jour :

1- Ouverture par le président provincial

2- Appel des officiers

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

4- Lecture et adoption du procès-verbal du 4 octobre 2012

5- Rapport des officiers

6- Jours cumulés par les permanents

7- Varia :
Révision de la politique concernant les décès (P. Gagné)
Implication de la SQ lors de démantèlement (H. Gagnon)
Remboursement de cotisations trop payées (P. Gagné)
Date et endroit prochain conseil syndical (P. Gagné)
Formulaires frais de voyage (P. Gagné)
Nouvelle loi sur le chômage - suite du dernier exécutif (P.Legault)
Cartes d'affaires - adresse courriel et autres écrits (P. Gagné)
Certificats médicaux (S. Millette)
Politique de mobilité (S. Millette)
Libération des délégués de section (P.Legault)

8- Date du prochain exécutif

9- Ajournement

14 h 30 - Ouverture par le président provincial Paul Legault

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants et ouvre la rencontre.

Item 2- Appel des officiers

Tous les officiers sont présents.

Item 3 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

Proposition no 1111

Proposeur : Hugues Gagnon
Secondeur : Alain Guay

Je propose l'adoption de l'ordre du jour en conservant le « Varia » ouvert tout au long de l'assemblée.

Vote sur la proposition : Unanime

Item 4 - Adoption du procès-verbal de l'exécutif du 4 octobre 2012

Le procès-verbal a été transmis aux officiers préalablement et est déposé par le secrétaire général pour adoption. Le directeur aux griefs a fait parvenir une demande de modifications du point I du « Varia » du procès-verbal. On devrait y lire :

I) **Politique sur le temps supplémentaire (S. Milette)**
Le directeur aux griefs invoque que dans la région de l'Estrie/Montérégie, les agents *se font limité dans le surtemps, parce que ces derniers le prennent trop souvent en temps compensé plutôt que payé. C'est l'énoncé du commandant Beauchemin en colloque à Bromont à l'automne 2012.* Bien qu'il soit du droit de l'employeur de payer le surtemps, il se demande si celui-ci possède une politique provinciale à cet effet. Le président propose que cela fasse l'objet de discussions lors du prochain comité paritaire.

Proposition no 1112

Proposeur : Alain Guay
Secondeur : Hugues Gagnon

Je propose l'adoption du procès-verbal de l'exécutif du 4 octobre 2012, sans modification.

Vote sur la proposition : Unanime

Item 5 - Rapport des officiers

Rapport du président provincial Paul Legault

Le président dépose et commente son rapport du 9 octobre au 7 décembre 2012. Il informe les officiers qu'il a fait une demande de rencontre avec le président du Conseil du trésor, M. Stéphane Bédard, afin de discuter de la non-éligibilité de certains saisonniers à un concours de recrutement, suite aux modifications de la classification. Il dépose la lettre de demande. Le président procède au dépôt d'un document faisant état des tâches dévolues au président. Il suggère à tous les officiers de faire de même afin que les successeurs éventuels puissent avoir en main un portrait clair des tâches à accomplir à chacun des postes.

Rapport du vice-président Hugues Gagnon

Le vice-président dépose et commente son rapport couvrant la période du 7 octobre au 7 décembre 2012. Le vice-président s'informe de l'état d'avancement des travaux sur l'étude comparative des salaires en préparation de la prochaine négociation. Le vice-président précise qu'il a en main la quasi-totalité des données. Le président lui demande de préparer un exposé exhaustif mettant en lumière l'argumentation favorable à la situation des agents du Québec par rapport à ceux des autres provinces et États, ce dans le but d'en faire un exposé significatif lors de la prochaine ronde de négociation.

Rapport du vice-président Alain Guay

Le vice-président dépose et commente son rapport couvrant la période du 4 octobre au 7 décembre 2012. Le vice-président demande la possibilité de pouvoir disposer d'un forfait lui permettant l'utilisation de « textos » sur son cellulaire. Il demande aussi de pouvoir obtenir un numéro de cellulaire local. Le secrétaire général l'informe qu'il pourra acquiescer à ses demandes et qu'il fera de même avec le cellulaire du vice-président Hugues Gagnon.

Rapport du directeur aux griefs Sylvain Milette

Le directeur aux griefs dépose et commente son rapport couvrant la période du 5 octobre au 7 décembre 2012. Il informe les officiers d'une demande de désistement dans trois dossiers de griefs :

Grief no 61831 - Région des Laurentides, réclamation pour frais de repas hors territoire. Règlement en faveur du membre en comité de griefs.

Proposition no E-1113

Proposeur : Sylvain Milette
Secondeur : Alain Guay

Je propose que le syndicat se désiste dans le grief no 61831.

Vote sur la proposition : Unanime

Grief 61828 - Région des Laurentides, réclamation de surtemps lors de voyage hors territoire. Règlement en faveur du membre.

Proposition no E-1114

Proposeur : Sylvain Milette
Secondeur : Hugues Gagnon

Je propose que le syndicat se désiste dans le grief no 61828.

Vote sur la proposition : Unanime

Grief 61832 - Région des Laurentides, réclamation pour répartition inéquitable du surtemps. Retrait suite à un règlement conjoint avec le grief no 61831.

Proposition no E-1115

Proposeur : Sylvain Milette
Secondeur : Alain Guay

Je propose que le syndicat se désiste dans le grief no 61832.

Vote sur la proposition : Unanime

Rapport du secrétaire général Pierre Gagné

Depuis le dernier exécutif, le secrétaire général a participé aux activités suivantes : Du 1er au 5 octobre - conciliation déontologie à Sayabec et exécutif. Les 15, 16 et 18 octobre - bureau SAPFQ. Le 17 octobre - comité de griefs à Québec. Le 19 octobre - rencontre de conciliation en déontologie à St-Jérôme. Les 30 et 31 octobre - audition tribunal de Rouyn dans l'article 47-2, Sabrina Robitaille. Les 1er et 2 novembre - rencontre équipe du bureau du commissaire en déontologie avec Philippe Laliberté, Gilles Bouchard, Denis Gaudreault et madame Harvey. Les 5, 6 et 7 novembre - bureau SAPFQ. Les 8 et 9 novembre, séminaire patronal/syndical sur la déjudiciarisation des griefs à Québec. Les 2, 3 et 4 décembre - exécutif à Montréal.

Le secrétaire général présente et dépose les états financiers au 31 octobre 2012.

Proposition no E-1116

Proposeur : Pierre Gagné
Secondeur : Hugues Gagnon

Je propose l'adoption des états financiers au 31 octobre 2012, tels que présentés.

Vote sur la proposition : Unanime

SST - Défense : En ce qui a trait aux dossiers SST, le secrétaire général souligne que deux dossiers sont actuellement en cours. Les auditions à la CLP sont prévues pour le début 2013.

Dans le dossier de Val-d'Or, l'employeur qui, dans un premier temps, devait se désister, est revenu à la charge en disant qu'il contesterait le fait que la lésion origine d'un accident de travail, suite à une information transmise par le gestionnaire. Dans ce même dossier, nous sommes en appel sur une seconde réclamation en récidive – aggravation, ce que la CSST conteste. L'agent a été expertisé par un spécialiste de l'employeur et a été consolidé. Toutefois, l'employé a demandé de se prévaloir d'une année sans solde. La demande intégrale lui fut refusée conséquemment à l'impossibilité de s'entendre sur les modalités. Le directeur aux griefs a été saisi du dossier.

Dans le dossier de St-Jean-sur-Richelieu, l'audition en CLP prévue pour le 20 septembre a été remise au 14 février 2013. Notre procureure estime avoir de bonnes chances d'obtenir gain de cause.

Plainte à la Commission des relations de travail : Dans ce dossier, il s'agit d'une plainte déposée à la Commission des relations de travail contre le syndicat en vertu de l'article 47-2 du Code du travail. Cette plainte origine du désistement du syndicat, proposition no E-1092 adoptée à l'unanimité par l'exécutif du 7 février 2012, dans le grief no 59495 sur le congédiement de madame Sabrina Robitaille du bureau de Val-d'Or. Le rapport d'enquête rédigé tout au long des procédures démontre que le syndicat a pleinement assumé son devoir de représentation dans cette affaire. Nous avons comparu le 31 octobre à Rouyn. Le témoignage du secrétaire général n'étant pas terminé, l'audition doit se poursuivre le 25 avril prochain à Montréal.

Déontologie policière : Le dossier impliquant deux agents de la région du Bas-St-Laurent a passé en conciliation le 2 octobre dernier. Suite au rapport du conciliateur, le commissaire a clos le dossier.

Dans le dossier impliquant deux agents de la région de Chaudière-Appalaches dont l'audition de la conciliation s'est tenue le 21 juin dernier, et suite au rapport du conciliateur, le commissaire a clos le dossier.

L'autre dossier impliquant trois agents de la région de Lanaudière a été entendu au cours d'une séance de conciliation le 18 octobre dernier à St-Jérôme. Nous sommes en attente de la décision.

Item 6– <u>Jours cumulés par les officiers</u>

Paul Legault	-	0
Pierre Gagné	-	0
Sylvain Milette	-	3, déjà cédulés

Item 7– **<u>Varia :</u>**

A) Politique lors de décès (P.Gagné)
Le secrétaire général dépose une nouvelle politique concernant les décès. Il explique la raison d'être de cette politique et la propose pour adoption. Ce document sera annexé aux règlements de la constitution.

Proposition no E-1117

Proposeur : Pierre Gagné
Secondeur : Sylvain Milette

Je propose l'adoption de la politique concernant les décès telle que présentée.

Vote sur la proposition : Unanime

B) Intervention de la SQ lors de démantèlement (H. Gagnon)

Le vice-président fait mention d'une intervention de la SQ lors d'une perquisition à l'occasion d'un démantèlement. Les agents ont demandé l'intervention de la SQ suite à la découverte de cigarettes de contrebande. L'intervention des policiers a fait en sorte de mettre un terme à la collaboration du suspect. Après discussion, nous concluons en décidant de ne pas s'immiscer dans ce dossier.

C) Cotisations trop payées (P. Gagné)

Le secrétaire général informe les officiers à l'effet qu'il a reçu une demande de remboursement pour des cotisations payées en trop alors qu'un membre était bénéficiaire de prestations de la CSST. Il procédera au remboursement de la somme de 219,21$.

D) Date et endroit du prochain conseil syndical (P. Gagné)

Le secrétaire général s'informe auprès des officiers sur les différents scénarios possibles pour le prochain conseil syndical. Il est décidé que le conseil se tiendra les 28 et 29 mai 2013 à Montréal. Nous profiterons de cette occasion afin de procéder à l'inauguration officielle de nos bureaux. Les rapports des officiers devront être envoyés au secrétariat avant le 1er mai 2013.

E) Frais de voyage, droit aux repas et au coucher (P. Gagné)

Le secrétaire général informe les officiers qu'ils doivent obligatoirement faire mention des heures de début et de fin pour chaque jour réclamé en frais de voyage. Ainsi, celui-ci sera en mesure d'évaluer le droit aux différents frais en fonction des heures travaillées. Il leur rappelle l'importance de tenir un registre précis des heures travaillées au moyen de leurs agendas.

F) Nouvelle loi sur l'assurance-chômage (P. Legault)

Suite au point soulevé par le vice-président Hugues Gagnon lors du dernier exécutif, le président signale, qu'après vérification des textes légaux, cette nouvelle loi ne défavorise pas nos agents

saisonniers et TPR pour l'instant. Le président qui devait faire une intervention auprès du nouveau ministre sur ce point, invite les officiers à bien documenter leurs interventions et à faire preuve de rigueur.

G) Cartes d'affaires, adresse courriel, et autres écrits (P Gagné)

Le secrétaire général informe les officiers que des modifications importantes devront être apportées dans les écrits et documents du SAPFQ. De nouveaux documents de papeterie, enveloppes, papier-lettres, cartes d'affaires, etc., seront imprimés à l'effigie du nouveau logo. À partir d'après la période des Fêtes, toutes les correspondances du syndicat devront être sous la même forme. Les adresses courriels s'inscriront avec la première lettre du prénom suivi d'un point, suivi de l'adresse :

(ex : p.gagne@sapfq.qc.ca)

et tous devront utiliser Outlook du syndicat comme navigateur. Une formation sera donnée aux officiers afin d'en faire une utilisation optimale.

H) Certificats médicaux (S. Milette)

Suite au dernier comité paritaire, le directeur aux griefs fait mention que l'employeur a l'intention d'apporter une modification au mode de remboursement des frais pour examens médicaux relatifs à l'obtention du permis classe 4-A, en fixant ces frais à 60,00 $ par agent. Les membres du comité vont examiner les impacts et reviendront avec leurs commentaires lors du prochain comité.

I) Politique de mobilité (S. Milette)

Suite au dernier comité paritaire, le directeur aux griefs fait mention que l'employeur a tenu à préciser que, dans l'application de la politique de mobilité, lorsque le poste ne pourra être comblé à l'étape 2, ils retourneront à l'étape 1 plutôt que de passer au recrutement. Toutefois, le cas échant, en ce qui concerne les frais de déménagement, ce sont les conditions énoncées à l'étape 1 qui s'appliquent.

J) Libération des délégués de section (P. Legault)

Le président fait mention qu'un délégué a été libéré afin d'assister à une rencontre. Cette façon de faire étant hors normes, le président a avisé le délégué en conséquence. Il dépose une note à cet effet. Le secrétaire général ajoute qu'il procédera à la confection d'un document (rapport) à compléter à chaque fois qu'un délégué assistera un membre et ce rapport fera partie intégrante de l'enquête syndicale.

Item 8– Date du prochain exécutif

La prochaine rencontre de l'exécutif se tiendra le 12 février 2013 avec prolongation au 13 si nécessaire.

Levée de l'assemblée le 7 décembre 2012 à 13 h 05.

Pierre Gagné
Secrétaire général

Adopté par l'assemblée générale du comité exécutif le 12-02-2013

et contresigné par le président provincial _____ ou son

remplaçant ce même jour.

Rapport du président

Au moment d'écrire mon rapport, nous n'avons toujours pas eu de rencontre avec le nouveau ministre Daniel Breton. Cette rencontre se tiendra le 4 décembre à 9h30 à Québec.

9,10,11,12 octobre	Montréal, travail dans dossiers, retour d'appels, administration, courrier et courriels, entrevu radiophonique le 12 octobre au 104.7 FM Outaouais;
15 octobre	Assisté aux funérailles de l'agent Donavan Lagrange de la S.Q. en compagnie de Stéphane Lemaire à St-Jérôme;
16,17,18,19 octobre	Montréal, travail sur document à présenter au ministre Breton, rencontre avec décoratrice pour le bureau, retour d'appels, administration, courrier et courriels;
22, 23 octobre	Travail à Montréal, administration, courrier, courriels, retour d'appels, entrevue avec journaliste de la Gaspésie Mario Cyr sur manque d'effectif en Gaspésie;
24 octobre	Québec, rencontre avec la sous-ministre Nathalie Camden, reçu appel dans boîte vocale du ministre Daniel Breton sur le document que je lui ai fait parvenir et sur l'importance pour lui qu'une rencontre ait lieu;
25 octobre	Duchesnay, rencontre avec les instructeurs sur leur classement, entrevue radio avec Gilles Philibert (radio Gaspésie) effectif en Gaspésie;
26,29,30,31 octobre	Recherche de documents pour rencontre avec le ministre Breton, administration, courrier, courriels, retour d'appels, entrevue avec Radio-Canada sur manque effectif en Gaspésie;
1er, 2, 5, 6, 7, 8 et 9 novembre	Travail de bureau, correspondance, administration, retour d'appels, discussion avec Simon Gelineau, attaché politique du ministre Breton le 1er novembre; discussion avec chef du cabinet Christian Picard le 2 novembre; entretien avec journaliste Julien Cabana le 6 novembre; dîner avec Chantale Chartier de Bélair direct le 9 novembre (dîner payé par Bélair);
12,13,14,15,16,19 20,21,22 novembre	Montréal, administration, retour d'appels, courriels, communiqué « assurances » discussion le 19 novembre avec attaché politique du ministre Breton pour fixer date de rencontre.

... 2

23 novembre	Souper de la fondation héritage faune. Rencontre directeur général de la fédération québécoise chasse et pêche. Scott McKay adjoint parlementaire, Simon Gélinau, attaché politique du ministre Breton. Rencontré les membres de l'ex-cabinet Simard, Marc Alain, Olivier Lussier et rencontre sa ministre Nathalie Camden. Rencontre Réjean Rioux, retour à Montebello le 25 novembre.
26-27-28-29, 30 novembre	Travail à Montréal, administration, retour d'appels, courriels, travail dans différents dossiers, etc.
3-4-5 décembre	Comité paritaire préparation le 3, le 4 en compagnie d'Hugues Gagnon rencontre le cabinet du ministre Blanchet, Simon Gélinau, Scott McKay, présentation du document envoyé à l'ex-ministre Breton en préparation de la rencontre avec le ministre Blanchet. Par la suite, retour au comité paritaire. Le 16 h et le 5, travail à la chambre d'hôtel et dans la soirée, hommage à Guy Nadeau où j'ai pris la parole. J'étais accompagné de Pierre Gagné et Sylvain Milette. Rencontre la sous-ministre Camden.
6 et 7 décembre	Exécutif à Montréal

J'ai obtenu de Guy Nadeau avant son départ, le non-paiement de la dernière portion de 10 jours que le syndicat devait rembourser en décembre sur les 40 jours que le syndicat devait rembourser en 610 pour la libération du président provincial. Une économie de 2 339.18 $ en jours a remboursé au gouvernement (610) + 15 % pour les avantages sociaux pour un total de 2 670 $ pour le syndicat cette année.

J'ai obtenu également à partir de 2013, une libération totale pour le président provincial sans compensation pour le syndicat d'une valeur de 58 313 $ x 15 % pour les avantages sociaux pour un total de 67 059 $. Le poste de président provincial ne comptera à partir de 2013, que des frais de déplacement. Je me suis servi de l'argument des coûts reliés à la libération de Pierre Gagné en déontologie policière pour accompagner les agents pour obtenir cette libération complète. En plus d'assurer une permanence au bureau du syndicat à Montréal pour le président provincial, cela contribuera à faire économiser de l'argent à ce poste budgétaire pour les années à venir.

Ci-joint le document qui servira de discussions avec le ministre Breton lors de notre rencontre Hugues Gagnon et moi.

SAPFQ
Syndicat des agents de protection de la faune du Québec

Montréal, le 27 novembre 2012

Monsieur Stéphane Bédard
Président du Conseil du trésor
4e étage, secteur 100
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8

Objet : Demande de rencontre

Monsieur le Président,

En juin dernier, le Conseil du trésor modifiait la classification des agents de protection de la faune et, par le fait même, les conditions d'admission pour le recrutement des agentes et agents de protection de la faune.

Le Conseil du trésor a alors aboli les listes de déclaration d'aptitudes existantes et procédé à un nouveau concours de recrutement.

À l'époque, le Conseil du trésor a refusé la demande du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de mettre en place des mesures transitoires pour éviter aux agentes et agents saisonniers et occasionnels en place de devoir repasser par le processus de recrutement pour pouvoir accéder à un poste permanent.

Une vingtaine d'agentes et agents saisonniers et occasionnels ont été refusés au concours de recrutement car ils n'avaient pas la nouvelle scolarité requise ni le nombre d'années d'expérience pour compenser cette scolarité manquante.

Toutes ces agentes et agents ont passé 23 semaines au Centre de formation des agents de protection de la faune du ministère et furent diplômés.

Toutes ces agentes et agents occupent présentement un poste occasionnel ou saisonnier.

Le ministère a investi argent et temps pour former ces agentes et agents qui font partie de la relève à la Protection de la faune.

La situation que vivent ces femmes et ces hommes est injuste. Alors que des postes permanents sont disponibles, ils verront des recrues prendre ces postes puisqu'ils devront attendre jusqu'à quatre (4) ans avant de pouvoir passer un concours de recrutement n'ayant pas l'expérience pour compenser la scolarité manquante.

... 2

4902, boul. Gouin, Montréal, Québec H1G 1A4 – TÉL : 514-722-0492 – FAX : 514-722-4569 – contact@sapfq.qc.ca

Monsieur Stéphane Bédard

le 27 novembre 2012

/ 2

Je suis le doyen des dirigeants syndicaux de la Fonction publique québécoise étant à la tête du Syndicat des agents de la protection de la faune du Québec depuis près de 21 ans.

Je crois que le gouvernement du Québec doit changer ses manières de faire et surtout avoir plus de considération pour ses employés. Jamais le secteur privé aurait une telle attitude envers leurs travailleurs.

Ces jeunes agentes et agents qui ont choisi comme carrière la protection de la faune sont déçus de ne pouvoir accéder à des postes permanents alors qu'ils sont déjà agents de protection de la faune. Je crains que si rien n'est fait, que certains choisissent de quitter.

Je demande donc une rencontre avec vous afin de discuter de la situation et j'espère avoir une écoute positive de votre part afin de trouver une solution à cette aberration.

Recevez, Monsieur Bédard, mes salutations distinguées.

Le Président provincial,

Paul Legault

PL/gm

c.c. Ministre Daniel Breton

4902, boul. Gouin, Montréal, Québec H1G 1A4 – TÉL : 514-722-0492 – FAX : 514-722-4569 – contact@sapfq.qc.ca

Rencontre avec le ministre Daniel Breton

Le corps d'emploi des agents de protection de la faune est l'un des plus anciens au Québec, il existe depuis 1867 (145 ans).

Les 450 agentes et agents ayant le statut d'agent de la paix ont un uniforme distinct, sont armés, ont des véhicules de patrouille ayant leur propre couleur, un régime de négociations distinct du reste des fonctionnaires du ministère et une accréditation syndicale distincte qui ne représente que les agentes et agents de protection de la faune.

Les agents ont eu, au cours des deux dernières décennies, à subir plusieurs mutations d'un ministère à un autre en passant même par une Société d'État. Tout cela au gré des gouvernements qui se sont succédé.

Ces changements ont amené, à chaque fois, leur lot de bouleversements et nous avons dû nous battre pour conserver notre identité, faire notre place parmi ce monde de fonctionnaires et éviter d'être avalés par les différents ministères.

Notre passage au ministère de l'Environnement, dans les années 90, ainsi que notre départ sous un gouvernement du Parti québécois ne nous rappelle que de douloureux souvenirs.

Nous voulons donc savoir les intentions du nouveau gouvernement à notre égard et échanger sur des dossiers qui nous touchent et nous inquiètent particulièrement.

Voici donc ces dossiers et sujets sur lesquels nous voulons échanger avec le ministre Breton :

- **Notre identité** : Nous avons obtenu de l'ancien gouvernement et de l'ancien ministère que nous ayons une direction générale indépendante des autres secteurs du ministère et que celle-ci soit en ligne directe avec un sous-ministre associé. Nous tenons à ce que cela soit maintenu dans le nouveau ministère et il n'est pas question pour nous de revenir en arrière alors que nous faisions partie des directions régionales du ministère de l'Environnement dirigé par des gens n'ayant aucune connaissance du travail d'agents de la paix que nous sommes.

- **Le maintien de nos effectifs** : Nous avons obtenu du gouvernement libéral, avec l'aide des critiques du Parti québécois – les Danielle Doyer, Claude Pinard, André Villeneuve et Pascal Bérubé – l'importance de remplacer tous les postes qui devenaient vacants suite au départ des agents à la retraite.

  Nous avions donc été exclus de la mesure de ne remplacer qu'un poste sur deux et ce pour tout le secteur de la Protection de la Faune.

Le gouvernement précédent avait compris que les coupures avaient un impact sur l'efficacité de la lutte au braconnage, sur la protection des habitats et de l'environnement, et surtout sur la sécurité des agents de protection de la faune qui, nous voulons souligner au ministre, détiennent au prorata le taux de mortalité en devoir le plus élevé de tous les corps d'agents de la paix y compris les corps de police.

Nous voulons savoir de la part du ministre, s'il maintiendra le cap, soit le remplacement de tous les postes qui sont vacants et qui le deviendront.

- Nous voulons savoir si le ministre prévoira l'ajout d'effectifs lorsqu'il créera de nouveaux territoires protégés (parcs, aires protégées, réserves écologiques, etc.) car, par le passé, aucun agent additionnel n'a été prévu lors de la création de tels territoires pour s'assurer de protéger leur intégrité. Nous reprochons aux gouvernements précédents de n'avoir fait que de la protection virtuelle.

- Plusieurs bureaux de la Protection de la Faune sont désuets et doivent être relocalisés. De plus, nous nous attendons à ce que l'accès de plusieurs bureaux soit sécurisé afin de protéger le personnel. Ce dossier est urgent et doit être réglé avant que nous ayons à déplorer un incident tragique.

- Nous voulons aussi sensibiliser le ministre sur la rénovation du **Centre de formation de Duchesnay** qui est la propriété de la SEPAQ. Ce centre est désuet et les négociations entre le ministère des Ressources naturelles et la SEPAQ étaient difficiles ces dernières années et n'ont jamais débouché vers une entente sur sa rénovation ou sur sa reconstruction.

- Nous avons, depuis la dernière ronde de négociations, un **nouveau statut** pour les agents de protection de la faune en vue de remplacer les emplois saisonniers par des emplois à temps partiel régulier. Ce statut, dont sont fiers la direction de la Protection de la faune et le Syndicat, connaît de nombreuses ratées en raison de problèmes administratifs reliés au Centre des services partagés qui privent régulièrement nos membres de leur paie, sans compter les nombreuses erreurs qui résultent souvent par des remboursements qui pénalisent les agentes et agents. Des problèmes de cessations d'emploi non remises dans les temps fixés par la Loi et qui ont privé nos membres, dans un délai raisonnable, d'assurance-emploi.

  Nous croyons qu'une intervention ministérielle est de mise auprès des gens des services partagés afin qu'un code particulier soit développé pour les agents de protection de la faune, et que le bloc de 120 jours de travail soit payé comme pour les emplois réguliers. Nous croyons que cela réglerait le problème de traitement des paies pour la partie fixe du contrat des agents qui est de 120 sur 160 jours.

- L'impact sur le développement du Nord québécois par le Plan Nord nous interpelle. Nous avons préparé un document à cet effet que vous trouverez en annexe 1 et nous attendons également une réponse du ministre sur ce dossier.

- Le SAPFQ et ses dirigeants ont une réputation d'être transparents et de croire à la gestion participative. Nous assurons le ministre que nous désirons continuer dans cette voie et notre collaboration lui est acquise si le nouveau gouvernement travaille dans l'intérêt de la protection de la faune, de ses habitats et de l'environnement.

Paul Legault
Président provincial

Le Plan Nord

et son impact sur les effectifs

de la protection de la faune

Vision et réflexions

du

Syndicat des agents de protection

de la faune du Québec

La Protection de la Faune a connu beaucoup de bouleversements depuis les années 70. On se souvient de l'opération « Gestion Faune » mise en place par le premier gouvernement du Parti québécois où une quantité importante d'agents de protection de la faune furent embauchés pour préserver cet immense territoire qui redevint public suite à l'abolition des clubs de chasse et de pêche privés.

Des bureaux furent implantés un peu partout sur le territoire, et la Protection de la Faune atteignit un maximum historique d'effectif en 1991, soit 460 agents de protection de la faune permanents et 150 agents de protection de la faune saisonniers qui travaillaient entre 5 et 6 mois annuellement, pour un total de 610 agents.

Les agents de protection de la faune furent « trimballés » d'un ministère à un autre : Tourisme, Chasse et Pêche - Loisir, Chasse et Pêche - Environnement - la défunte Société de la Faune et des Parcs - et finalement Ressources Naturelles et Faune. Les agents ont dû se battre à chaque changement pour faire leur place dans une culture ministérielle différente. Un corps d'agents de la paix para-policier dans un monde de fonctionnaires dérange et cela est devenu pour nous un combat de tous les jours.

Les départs assistés et les coupures budgétaires orchestrées par le gouvernement du Parti québécois à la fin des années 90 ont sérieusement affaibli le Service de la protection de la faune jusqu'à l'arrivée du ministre Guy Chevrette qui injecta une somme de 4 000,000. $ en 2000 pour redresser la situation budgétaire et réembaucher une quarantaine d'agents. Malgré cela, le Service de la protection de la faune demeure sous-budgeté et déficitaire.

Lorsque le gouvernement libéral prit le pouvoir en 2003, nous avons été les premiers à écoper des coupures avec la mise à pied, en juillet 2003, de 45 agents saisonniers. Heureusement, fort de l'appui de la population et de la critique du Parti québécois, Mme Danielle Doyer, le gouvernement libéral recula et réembaucha ces agents à la fin de l'été 2003.

Malgré cela, la bataille n'était pas gagnée car le gouvernement libéral mettait en place sa politique de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux quittant pour la retraite.

Nous avons réussi, par nos efforts, à convaincre le gouvernement de nous exclure de cette mesure, ce que nous avons depuis 4 ans, mais nous avons quand même perdu plusieurs postes pendant la période où nous avons été assujettis au remplacement d'un seul agent sur deux quittant pour la retraite. Le gouvernement précédent a également stabilisé les budgets et a compris que cette baisse de budget et d'effectif avait un effet sur l'efficacité de la Protection de la Faune au Québec, et surtout sur la sécurité des agents de protection de la faune qui détiennent, au prorata, le taux de mortalité en devoir le plus élevé de tous les corps d'agents de la paix au Québec, incluant les policiers.

Malgré tout cela, les effectifs sont très en deçà des 610 agents que comptait la Protection de la Faune en 1991. Aujourd'hui, il ne reste que plus ou moins 450 agents au Québec.

Nous sommes fiers d'avoir obtenu, de la part du gouvernement en juin dernier, une formation collégiale en protection de la faune que nous attendions depuis plus de 20 ans.

Nous sommes conscients que l'État québécois doit composer avec de nombreux impératifs et contraintes budgétaires. Par contre, il serait irresponsable de la part du nouveau gouvernement de procéder à de nouvelles coupures. Au contraire, comme nous avions déjà interpelé le gouvernement libéral sur la question, il faudra prévoir des effectifs additionnels pour s'assurer de protéger la faune et ses habitats avec les nouveaux accès au Nord québécois créés par les différents chantiers du Plan Nord, y incluant la construction des barrages.

Il faut absolument que le gouvernement prévoit des ressources additionnelles à la Protection de la Faune pour éviter le pillage de la faune qu'avaient créé les grands chantiers précédents à la Baie-James où les effectifs n'avaient pas été prévus en assez grand nombre pour surveiller et protéger le territoire.

Dans cette optique, voici la vision du SAPFQ sur la protection du Nord-du-Québec par les agents de protection de la faune avec les mises en chantier qui découlent du Plan Nord :

- Il ne faudrait pas envoyer dans le Nord-du-Québec les agents avec leurs familles. Nous avons constaté, dans le passé, que cette manière de faire créait de nombreux problèmes familiaux et une impossibilité pour l'organisation de rapatrier, dans un délai raisonnable, les agents dans des postes au Sud.

- Nous croyons que l'embauche de 10 nouveaux agents permanents par région administrative, pour un total de 150, permettrait de faire une rotation bimensuelle dans le Nord-du-Québec et éviter d'isoler les agents et leurs familles. C'est exactement le système qu'Hydro-Québec et de nombreuses compagnies privées ont implanté dans le Nord québécois pour leurs travailleurs.

- Cet ajout d'effectif permettait aussi de corriger le manque d'effectif causé par les coupures depuis les années 90, tout en s'assurant d'avoir le personnel requis dans le Nord québécois. Les agents pourraient, lors de leur retour dans le Sud, procéder à leur rédaction de rapports et de constats sans que l'employeur ait l'obligation d'embaucher du personnel de secrétariat pour les bureaux dans le Nord.

- Des ententes pourraient être convenues avec Hydro-Québec pour permettre aux agents qui ont à transiter entre le Nord et le Sud de le faire avec les employés d'Hydro-Québec et les avions d'Hydro-Québec.

- Le gouvernement pourrait aussi créer une obligation de fournir, à ses frais, un local, l'hébergement ainsi que les services de cafétéria aux agents travaillant dans le Nord pour Hydro-Québec ou toute autre compagnie ayant des installations minières dans le Nord-du-Québec.

- De telles ententes existent avec Hydro-Québec dans le Nord québécois depuis quelques années. Il serait facile pour le ministère de généraliser cette pratique avec Hydro-Québec sur tout le territoire du Nord québécois. Cette faible contribution à la protection du territoire par ces grandes compagnies permettrait au Gouvernement du Québec de pouvoir avoir des agents à la grandeur du territoire sans se soucier de devoir entretenir des locaux et de devoir les déplacer, le cas échéant.

- Cette présence d'agents sur les lieux où se retrouvent tous les travailleurs du Nord aurait un effet préventif sur ceux qui seraient tentés de piller nos ressources fauniques.

- Si le gouvernement va dans le sens de la vision du SAPFQ, nous devrons prévoir des modifications à la convention collective des agents pour obtenir des conditions de travail particulières pour les agents qui iront travailler dans le Nord québécois.

- Le gouvernement devra aussi prévoir un plan pour former des agents, car la capacité maximum annuelle du Centre de formation de Duchesnay est de 50 agents environ. Donc, trois ans au minimum avant d'avoir les effectifs additionnels souhaités.

- Nous croyons qu'il est essentiel d'être proactifs et que nous nous devons d'assurer rapidement une manière différente d'assurer la protection de la faune avec l'implantation du Plan Nord et de l'accès au territoire que créeront ces grands travaux en tenant compte de la réalité budgétaire d'aujourd'hui ainsi que de l'impact sur la vie familiale des agents de protection de la faune du Québec.

Le Syndicat des agents de protection de la faune assure le ministre de sa collaboration afin de mettre rapidement en place le plan d'effectif pour l'avenir de la Protection de la Faune.

Paul Legault
Président provincial

Rapport du 1er vice président

7-8-9 octobre : recherche et travail sur la nouvelle règlementation du chômage. Finalement le gouvernement revient sur sa position concernant le calcul du revenu en période de non emploi.

Durant cette période aussi lecture du livre de Me Fiset sur la déontologie

Hugues Gagnon

Complément rapport vice-président

Hugues Gagnon

3-4 décembre : Québec, rencontre adjoint parlementaire avec Paul et Comité Paritaire

5 décembre : Voyage à Montréal et travail au bureau du syndicat, recherche informatique.

6 7décembre : travail au bureau du syndicat et réunion de l'exécutif

sujet a l'ordre du jour du comité exécutif

De : **Manon Bouchard** (manon.bouchard@cgocable.ca)
Envoyé : 22 novembre 2012 16:19:56
À : SAPFQ (sapfq@qc.aira.com); alain guay (alainguay2@gmail.com); sylvain milette (gamewarden64@hotmail.com); Pierre Gagné (piergagne@msn.com)

Bonjour

Serait il possible de mettre a l'ordre du jour un point ou l'on discutera de l'implication du service dans les démentèlement et l'implication de la SQ

Merci

Hugues

Comité exécutif du 6 décembre 2012 sujets de Alain Guay

4 et 5 octobre exécutif a MTL

6 octobre écrire a Daniel Tremblay de La Tuque sujet: filet de protection/ arrêt de travail

9 octobre appel de Paul au sujet de mon compte de téléphone

10 octobre écrire a Paul pour le comité a Esther des agents de la paix

10 octobre envoyer sondage a Paul de Bellefeuille

11 octobre écrire a Esther au sujet du groupe de liaison Agents de la paix

11 octobre classé paperasse et écrire communiqué CB dans les camions

11 octobre réponse de Esther qui est heureuse d'être de nouveau avec nous

30 octobre appel de Paul info du nombre d'agents en Gaspésie

_Lettre de Claude Beaulieu au sujet des vestes pare balle.

_Organiser une rencontre avec Esther Thibault pour le 10 décembre.

_Rejoindre Anne Soucy, tenter d'avoir une rencontre avec elle.

_ Les sujets a discuter avec Anne et Esther : la veste pare-balle et le ceinturon.

_lettres a ma demande des 5 nouveaux saisonniers de la Gaspésie qui n'ont pas eu acces a des postes TPR. (comment ils ont vécu cette injustice)

_e-mail avec photos du ceinturon qui occasionne des blessures.

_rencontre du commandant , pendant un démentelement. Il semble démontrer une certaine ouverture.

_J'aurai une premiere rencontre des agents de la paix avec Esther en Janvier.

_ j'aimerais qu'on discute de la possibilité d'ajouter sur le site du syndicat les rapports des comités SST

Exécutif , autre sujet.

De : **Alain.Guay2@mrn.gouv.qc.ca**
Envoyé : 22 novembre 2012 15:39:19
À : sapfq@qc.aira.com; bouchman@cgocable.ca; gamewarden64@hotmail.com; piergagne@msn.com

Salut,

_22nov : La direction générale a reçu les documents " incidents critique " qui sera distribués en décembre aux lieutenants.

Confirmation d'une rencontre avec Anne Soucy le 10 décembre

Alain Guay

Vice Président et coordonnateur en santé et sécurité

S.A.P.F.Q.

alainguay2@gmail.com

418-321-3011

SAPFQ
Syndicat des agents de protection de la faune du Québec

RAPPORT DU DIRECTEUR AUX GRIEFS 1

Période du 5 OCTOBRE 2012 AU 28 NOVEMBRE 2012

5 OCTOBRE 2012 je suis à Montréal en libération sur un CH. Travail sur dossier de grief en vue des arbitrages. Travail de bureau suite à l'exécutif.

16 OCTOBRE 2012 je suis à Québec en libération en PM ou je prépare le comité de grief du lendemain.

17 OCTOBRE 2012 je suis à Québec en libération et en comité de grief en AM. Je présente 7 dossiers aux totaux en compagnie de P. Gagné.

22 AU 25 OCTOBRE 2012 je suis à Montréal où je travaille en libération les 22, 23, 24 et sur CH le 25. Les dossiers de griefs soumis au dernier comité sont mis à jour. Des lettres envoyées aux membres concernés ainsi que des ententes pour des règlements. Courriel et téléphone pour diverses informations aux membres ainsi que des dossiers débutés pour le prochain comité paritaire.

27 ET 28 OCTOBRE 2012 reprises de CH affecté a des taches syndicales. CH du 27/09/12 et du 28/09/12

29 OCTOBRE AU 1er NOVEMBRE 2012 déplacement, « breafing » et témoignage dans le dossier 47.2 de l'Abitibi-Témiscamingue. Je suis en libération. L'audience a lieu comme prévu, mais le manque de préparation de la poursuite nous oblige à remettre la suite de cet exercice au 25 avril 2013 à Montréal cette fois-ci.

4902, boul. Gouin Est, Montréal-Nord (Québec) H1G 1A4
Téléphone : (514) 722-0492 · Télécopieur : (514) 722-4569 - contact@sapfq.qc.ca - www.sapfq.qc.ca

5 NOVEMBRE 2012 je suis au travail et je transmets des documents et communique avec notre contentieux dans le dossier d'un membre pour une évaluation au Bureau d'Évaluation médicale (BEM).

7 et 8 NOVEMBRE 2012 je suis en libération à Québec afin de participer à un séminaire patronal-syndicale de la fonction publique. Se tenant à l'Université Laval nous sommes 240 représentants syndicaux et employeur à assister aux conférences et aux ateliers d'échanges.

9 NOVEMBRE 2012 je suis en reprise de CH affecté à des tâches syndicales. CH du 5 octobre 2012.

19 AU 22 NOVEMBRE 2012, je suis à Montréal. Je travaille sur les dossiers de griefs et prépare les rencontres avec le contentieux et nos membres pour les prochains arbitrages. Je travaille également sur les articles de la convention concernant les déménagements en questionnement des membres du Nord. Je prépare le prochain comité de griefs en soumettant les dossiers à traiter. Je suis également en contact avec la DRH pour la mise en place du prochain comité paritaire. Je suis en libération les 19, 20 et 21 et en CH le 22.

DOSSIER DE GRIEF EN DÉSISTEMENT.

GRIEF 61831 RÉGION LAURENTIDE-LANAUDIÈRE-LAVAL
Désistement demandé par le SAPFQ suite à une entente conclue en faveur du membre, une résolution de l'exécutif est demandée.

GREIF 61828 RÉGION LAURENTIDE-LANAUDIÈRE-LAVAL
Désistement demandé par le SAPFQ suite à une entente conclue en faveur du membre, une résolution de l'exécutif est demandée.

GRIEF 61 832 RÉGION LAURENTIDE-LANAUDIÈRE-LAVAL
Désistement demandé par le SAPFQ suite à une entente conclue dans 2 autres dossiers de grief, une résolution de l'exécutif est demandée.

Jours à reprendre 2

Sylvain Milette
Directeur aux griefs

SAPFQ
Syndicat des agents de protection de la faune du Québec

RAPPORT DU DIRECTEUR AUX GRIEFS 1

Période du 3 DÉCEMBRE 2012 AU 7 DÉCEMBRE 2012

DU 03 AU 07 DÉCEMBRE 2012, je suis en libération. Le 3 nous sommes en rencontre préparatoire à Montréal avec Mtr Dufour et le membre concerné par un arbitrage en congédiement programmé pour le 10 décembre 2012 a Montréal. Le 4, 5 et 6 je suis à Québec ou je participe au comité paritaire et au comité de grief. Nous rencontrons également les ressources humaines ou le dossier en arbitrage du 10 décembre est réglé en faveur du membre ainsi qu'un autre similaire programmé pour le tribunal en janvier 2013. Les 6 et 7 je suis de retour a Montréal ou l'exécutif se tien au bureau du SAPFQ.

Sylvain Milette
Directeur aux griefs

4902, boul. Gouin Est, Montréal-Nord (Québec) H1G 1A4
Téléphone : (514) 722-0492 · Télécopieur : (514) 722-4569 - contact@sapfq.qc.ca - www.sapfq.qc.ca

S.A.C.F.Q.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2012

No	Items	$	$	$	$
1052	**Encaisse** Policiers	**4 537,00**			
1060	**Encaisse**	**186 701,14**			
		191 238,14			

1058	**Fonds de réserve**		**E.T.1 pol.**	**109 462,88**	
1100	**Échéance 31-12-2012**		**E.T. 1**	**20 000,00**	
1105	**Échéance 23-09-2012**	**Transféré dans 1060**	**E.T. 3**	**0,00**	

	DÉPENSES		**RÉEL**	**BUDGET**
3540	Jours à rembourser - Divers		2 065,69	0,00
5002	Conseil syndical		25 339,34	30 000,00
5004	Conseil syndical - J.R.G.	**3 530,21**	3 169,53	9 000,00
5005	Comité paritaire		4 289,42	12 000,00
5010	Comité «Constitution»		221,44	1 000,00
5015	Comité «Constitution» - J.R.G.		435,04	500,00
5020	Comité de négociation		155,34	0,00
5025	Comité de négociation - J.R.G.	**452,72**	0,00	0,00
5030	Comité sur l'organisation du travail (COT)		0,00	0,00
5035	Coalition syndicats fonction publique		391,64	1 000,00
5040	Coalition syndicats fonction publique J.R.G.		0,00	0,00
5045	Comité «Bénéfices marginaux»		2 706,71	1 000,00
5050	Comité «Bénéfices marginaux» - J.R.G.		494,28	125,00
5052	Éducation et formation (Frais déplacement MLL pour CARRA)		93,99	2 000,00
5054	Éducation et formation - J.R.G.		0,00	250,00
5055	Comité "Saisonniers"		0,00	0,00
5060	Comité «Saisonniers» - J.R.G.		0,00	0,00
5065	C.S.S.T.		1 078,65	8 000,00
5070	C.S.S.T. - J.R.G.	**593,80**	267,21	800,00
5075	Comité "Prévention" SST		1 947,05	3 500,00
5080	Comité "Prévention" SST - J.R.G.		217,52	1 000,00
5085	Comité de surveillance		2 802,58	3 000,00

No	Items	$	$	$
5090	Comité de surveillance - J.R.G.	**1 740,16**	940,80	1 000,00
5095	Griefs et Arbitrage		142,41	12 000,00
5105	Griefs et Arbitrage - J.R.G.		0,00	1 000,00
5110	Déontologie policière		4 820,50	2 500,00
5115	Déontologie policière - J.R.G.	**1 791,61**	737,61	900,00
5117	Comité Santé et Bien-Être		0,00	0,00
5119	Comité Santé et Bien-Être - J.R.G.		0,00	0,00
5120	Comité Équité salariale et classification		2 728,90	1 000,00
5125	Comité Équité salariale et classification - J.R.G.		435,04	250,00
5130	Comité de griefs		5 256,81	4 000,00
5135	Comité de griefs - J.R.G.		267,21	350,00
5140	Relations publiques		35 596,03	10 000,00
5145	Relations publiques - J.R.G.		741,42	500,00
5150	Informatique		3 414,37	4 000,00
5155	Informatique - J.R.G.		0,00	500,00
5160	Comité exécutif		6 618,22	8 000,00
5165	Comité exécutif - J.R.G.	**2 008,95**	3 200,43	3 000,00
5170	Dépenses président provincial		19 880,15	20 000,00
5175	Dépenses président provincial - J.R.G.		4 735,46	10 000,00
5180	Dépenses directeur aux griefs		10 401,14	12 000,00
5185	Dépenses secrétaire général		11 930,41	15 000,00
5190	Dépenses secrétaire général - J.R.G.	**3 008,90**	9 438,63	10 000,00
5305	Caisses de section 01		0,00	800,00
5310	Caisses de section 02		0,00	800,00
5315	Caisses de section 03-12		0,00	800,00
5320	Caisses de section 04		0,00	800,00
5325	Caisses de section 05-06-13		0,00	800,00
5335	Caisses de section 07		0,00	800,00
5340	Caisses de section 08		0,00	800,00
5345	Caisses de section 09		0,00	800,00
5350	Caisses de section 10		0,00	800,00
5355	Caisses de section 11		0,00	800,00
5365	Caisses de section 14-15-16		0,00	800,00

No	Items	$	$	$
5410	Salaires et avantages sociaux		88 470,59	130 000,00
5605	Services professionnels		201,41	5 000,00
5615	Taxes		2 524,50	3 500,00
5620	Chauffage et électricité		918,00	1 500,00
5640	Timbres et messagerie		2 630,44	2 000,00
5685	Assurances		676,89	800,00
5690	Frais bancaires		396,25	600,00
5700	Dépenses générales de bureau		3 481,18	5 000,00
5710	Aménagement et déménagement bureau		41 295,72	0,00
5715	Aménagement et déménagement bureau J.R.G.	**133,61**	1 336,05	0,00
5720	Mobilier de bureau		0,00	2 000,00
5730	Versement au Fonds de réserve (fin décembre)		0,00	19 500,00
5735	Photocopieur		2 976,50	3 500,00
5740	Frais - Marge de crédit		155,00	200,00
5745	Téléphonie		11 231,78	14 000,00
5750	Loyer		11 259,66	15 000,00
	Total dépenses	**13 259,96**	**334 514,94**	**400 575,00**

No	Items	$	$	$

COMPTES À PAYER

2025	Commandites - Gala du 30e	0,00
2100	Comptes à payer	0,00
2105	Vérification comptable (frais courus à payer)	0,00
2110	Jours à rembourser au gouvernement	10 340,11
2180	Assurance-emploi à payer	293,76
2190	Impôt fédéral	1 153,89
2200	RRQ	609,42
2205	Impôt provincial	1 205,26
2206	CSST	71,63
2210	FSSQ	224,91
2212	RQAP	111,76
2240	C.A.R.R.A. employé	312,79
2245	C.A.R.R.A. employeur	312,79
4480	5 % des cotisations syndicales au 31 octobre 2012	15 928,69
	Total	**30 565,01**

	REVENUS	**RÉEL**	**BUDGET**
4200	Cartes de membres	115,00	50,00
4440	Intérêts compte courant (ristourne)	459,35	125,00
4220	Cotisations syndicales	318 573,88	390 000,00
4430	Intérêts ET 3	3 410,89	100,00
4470	Rev. Intérêts ET1 Desjardins des policiers	507,00	0,00
	Total	**323 066,12**	**390 275,00**

FONDS DE RÉSERVE

No	Items		$	$	$
	ACTIF À COURT TERME				
1065	Épargne stable au 31 décembre 2011			**108 796,93**	
1210	Intérêts courus au 31 décembre 2011			**150,00**	
	REVENUS			**RÉEL**	**BUDGET**
4460	Intérêts au 31 octobre 2012	*Desjardins Montrose*		**11,04**	100,00
4470	Intérêts au 31 octobre 2012	*Desjardins Policiers*		**507,00**	
	intérêts de 2,09 non transférés du 1er au 15 mars 2012			**-2,09**	
	Total			**515,95**	
	COMPTES À RECEVOIR				
4480	5 % des cotisations au 31 octobre 2012		**15 928,69**		
1058	**TOTAL AU 31 OCTOBRE 2012**			**109 462,88**	

SAPFQ
Syndicat des agents de protection de la faune du Québec

Politique concernant les décès

Pour un membre de l'exécutif ou du personnel du SAPFQ, le conjoint ou enfant de ceux-ci, un montant de 150.00$ est alloué pour l'achat de fleurs ou un don à un organisme désigné, selon le choix de la famille. Le président envoi un courriel de condoléance au nom des membres du syndicat. Dans ce cas, le président et les membres de l'exécutif assistent aux funérailles.

Pour les délégués du SAPFQ, le conjoint ou enfant de ceux-ci, un montant de 125.00$ est alloué pour l'achat de fleurs ou un don à un organisme désigné, selon le choix de la famille. Le président envoi un courriel de condoléance au nom des membres du syndicat. Dans le cas d'un délégué, le président et les membres de l'exécutif assistent aux funérailles.

Pour les membres du SAPFQ, le conjoint ou enfant de ceux-ci, un montant de 100.00$ est alloué pour l'achat de fleurs ou un don à un organisme désigné, selon le choix de la famille. Le président envoi un courriel de condoléance au nom des membres du syndicat. Dans ce cas, le président ou une personne qu'il désigne et les délégués de la section concernée assistent aux funérailles. Dans le cas ou le décès survient alors que le membre est en devoir, tous les membres de l'exécutif assistent aux funérailles.

Pour les membres de la direction générale ou du comité paritaire, le conjoint ou enfant de ceux-ci, un montant de 100.00$ est alloué pour l'achat de fleurs ou un don à un organisme désigné, selon le choix de la famille. Le président envoi un courriel de condoléance au nom des membres du syndicat. Dans ce cas, le président ou une personne qu'il désigne assiste aux funérailles.

Pour un gestionnaire de la protection de la faune, conjoint ou enfant de ceux-ci. Le président envoi un courriel de condoléance au nom des membres du syndicat.

Dans le cas du décès d'un policier ou agent de la paix mort en fonction, un montant de 100.00$ est alloué pour l'achat de fleurs ou un don à un organisme désigné, selon le choix de la famille. Le président envoi un courriel de condoléance au nom des membres du syndicat. Le président ou une personne qu'il désigne assiste aux funérailles. Dans pareil cas, le personnel de secrétariat se charge d'aviser le corps policier et l'association syndicale, de la participation du représentant du SAPFQ aux funérailles.

Dans les cas prévus ci-haut, le SAPFQ assume les libérations et frais de voyage des personnes désignées.

Dans tous les cas prévus ci-haut et les cas non prévus, l'exécutif peut exceptionnellement, par voix de résolution, adopter des dispositions différentes de celles prévues.

Proposé par : Pierre Gagné Secrétaire Général

Adopté par le comité exécutif, le _____ sous le numéro_____

et contresigné par le président provincial _____ ou son remplaçant.

4902, BOUL. GOUIN EST, MONTRÉAL, QUÉBEC H1G 1A4 – TÉLÉPHONE : 514-722-0492 – TÉLÉCOPIEUR : 514-722-4569 – contact@sapfq.qc.ca

SAPFQ
Syndicat des agents de protection de la faune du Québec

Reçu téléphone de Jacques Fortin :

Celui-ci a rencontré son gestionnaire avec l'agent Forest de son bureau suite à des agissements de son CO par intérim Nathalie Vallée.

Interrogatoire de l'agent Forest sur un dossier qui a disparu, par Nathalie Vallée.

Jacques m'a informé qu'il avait consulté Jocelyn Cardinal pour savoir comment faire.

Je lui ai dit qu'il n'avait pas d'affaire à appeler Jocelyn Cardinal et que Pierre Gagné et moi étions rejoingnables 24/24 heures.

Il m'a demandé d'avoir un permis d'absence du syndicat de 7 h à 12 h 30 pour la rencontre qu'il a eue avec l'agent Forest et son gestionnaire Michel Guay.

Je lui ai dit pour cette fois que ce serait OK pour le permis d'absence, mais qu'à l'avenir, il devrait se le faire autoriser au préalable par Pierre Gagné ou moi, car ce n'était pas une rencontre procédurale (tout au contraire).

Je l'ai mis aussi en garde du danger de prendre position en faveur d'un syndiqué contre un autre syndiqué de la même unité et qu'il devrait être très prudent et que son rôle est bien plus d'être un médiateur entre les agents syndiqués.

Je lui ai suggéré de parler à son gestionnaire plutôt que d'écrire à ces supérieurs et éviter de monter ce dossier en épingle.

Paul Legault
Président provincial

12 novembre 2012